



A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES AUX MEMBRES DU BUREAU

Concerne : **Eligibilité des athlètes pour les qualifications aux Jeux Olympiques et autres Jeux**

Cher Président,

Certains championnats UWW font partie des épreuves qualificatives pour les Jeux Olympiques ou Jeux Continentaux. En 2019 *par exemple*

- le championnat d'Europe Senior de Bucarest sera qualificatif pour les Jeux Européens de Minsk
- le Championnat Panaméricain Senior sera qualificatif pour les Jeux Panaméricains de Lima
- le championnat du Monde Senior d'Astana (1^{ère} phase) et les Tournois Continentaux et Mondiaux (2^{ème} et 3^{ème} phase) seront qualificatifs pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les règles de l'UWW pour le changement de nationalité sportive sont parmi les plus libérales mais ne sont pas en lignes avec la Charte Olympique. En effet, des lutteurs ayant changé de nationalité sportive selon notre règlement (à savoir sans nécessairement avoir obtenu le passeport du nouveau pays représenté) peuvent qualifier une place pour les Jeux.

Afin d'harmoniser les règles de l'UWW avec celles de la Charte Olympique en matière de nationalité sportive, le Bureau de l'UWW a accepté à Budapest, lors de sa dernière réunion, de modifier ses règles. En conséquence, un lutteur ayant obtenu un changement de nationalité sportif UWW pourra participer à une compétition qualificative pour les Jeux si, en plus des autres conditions énoncées dans le système de qualification pour les Jeux :

1. Le Lutteur est titulaire du passeport administratif officiel du nouveau pays **AU PLUS TARD 30 JOURS AVANT LA COMPETITION QUALIFICATIVE**

ET SI

2. **AU MOMENT DES JEUX**, trois (3) ans se sont écoulés depuis sa dernière participation avec son ancienne nationalité sportive aux compétitions suivantes* : championnat continental, championnat du monde, tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques, Jeux Olympiques, Jeux Mondiaux, Régionaux, Continentaux.

Exemple pour Astana, en septembre 2019

Une période d'au moins 25 mois devra s'être écoulée entre le Championnat du Monde d'Astana et la dernière participation du lutteur à l'une des compétitions ci-dessus* avec son ancienne nationalité sportive. De ce fait, les 36 mois de la Charte Olympique se seront écoulés entre cette dernière compétition et les Jeux Olympiques 2020.

Pour savoir si votre athlète est éligible aux phases qualificatives des Jeux Olympiques, il faut donc décompter 36 mois avant les Jeux Olympiques. Vous pouvez vérifier son éligibilité [ici](#).

Les lutteurs ne remplissant pas ces deux critères ne seront pas admis à la compétition qualificative pour les Jeux.



UNITED WORLD WRESTLING

Ces critères s'appliquent à toutes les compétitions qualificatives pour tous les Jeux lors desquels la Charte Olympique est en vigueur.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Cher Président, nos salutations distinguées.

Michel Dusson

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a smaller loop and a short vertical stroke.

Secretary General
United World Wrestling

Nenad Lalovic

A handwritten signature in blue ink, featuring a large loop and a long horizontal stroke extending to the right.

President
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, 14th December, 2018 / JD